



Rumilly, le 8 avril 2024.

Séance du Conseil d'Administration du CCAS du 8 avril 2024 Procès-verbal n°4

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de M. Christian DULAC jusqu'au point 1 inclus de l'ordre du jour puis sous la présidence de Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS, jusqu'à la fin de la séance.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 27 mars 2024

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17 Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 15 votants dont 2 pouvoirs.

PRÉSENTS : Mmes Astrid CROENNE, Jocelyne BIJASSON, Christine BOICHET-PASSICOS, Monique BONANSEA, Béatrice CHAUVETET, Julie DESBIOLLES, Fabienne JACCOUD, Edwige LABORIER, Marie STABLEAUX, Cécile VUILLARD

MM. Christian DULAC jusqu'au point 1 inclus de l'ordre du jour, Daniel GIRODIN, Pierre JAY, Claude PERRUISSET

PROCURATIONS : M. Jean-Noël CASSÉ a donné pouvoir à Mme Fabienne JACCOUD et M. Jean-François MORIN a donné pouvoir à Mme Monique BONANSEA

EXCUSÉE : Mme Liliane DEBERNARDI.

Mme Christine BOICHET-PASSICOS a été désignée secrétaire de séance.

Constat du quorum :

L'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

La majorité est atteinte si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Ce nombre doit excéder le nombre des conseillers en exercice divisé par 2, le nombre étant, le cas échéant, arrondi à l'entier supérieur.

Le règlement intérieur du CCAS précise que Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance. N'entrent dans le calcul de ce quorum :

- Ni la voix prépondérante du Président (en cas de partage des voix) ;
- Ni les pouvoirs donnés par les administrateurs absents à un autre membre du Conseil d'Administration.

Pour que le quorum soit atteint, 9 membres doivent être présents (les pouvoirs ne sont pas pris en compte).

A la présente séance, 14 puis 13 sont présents. **Le quorum est donc atteint.**

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de l'Espace Croisollet,
2. Atelier autour du projet de l'Espace de Vie Sociale,
3. Questions diverses,
4. Dossiers d'aide sociale légale,
5. Dossiers de demandes d'aides financières.

A/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2024

Rapporteur : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS

Aucune remarque n'étant formulée, **le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 11 mars 2024 est approuvé à l'unanimité par 16 voix POUR (14 membres présents et 2 par pouvoir).**

B/ ORDRE DU JOUR

1/ PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ESPACE CROISOLLET

Rapporteur : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS

La coordinatrice de l'Espace Croisollet présente le bilan de l'Espace de Vie Sociale pour l'année 2023.

Au titre des interventions :

M. Pierre JAY demande si on a un retour sur les usagers qui fréquentaient l'Espace Croisollet et qui n'y viennent plus.

Il est répondu par l'affirmative pour certains et par la négative pour d'autres. Cela dépend des parcours de vie des usagers et de leur capacité ou de leur opportunité à rebondir.

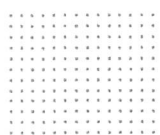
Mme Fabienne JACCOUD souhaite savoir si d'anciens usagers se proposent pour être bénévoles à l'Espace Croisollet.

Il est répondu que cela peut se produire de manière ponctuelle mais que cela reste à la marge. Certains qui ont un recul sur leur situation antérieure peuvent conseiller d'autres personnes en difficulté.

Les membres du conseil d'administration remercient Sandrine CHAL et son équipe pour la présentation du rapport d'activité 2023 et pour tout le travail accompli au service des usagers.

M. Christian DULAC insiste sur la qualité d'accueil et le professionnalisme des personnes qui travaillent à l'Espace Croisollet ce qui permet d'avoir un service de qualité et reconnu sur le territoire. Il félicite les accueillantes puis quitte la séance.

::



2/ ATELIER AUTOUR DU PROJET DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Rapporteur : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à participer au diagnostic du projet social de l'Espace Croisollet.

- Quelques mots pour décrire l'Espace Croisollet : à vos post-it !
- Echange d'idées : Aujourd'hui quelles sont les conditions pour « Bien vivre ensemble » ?
- Temps de réflexion autour de ces 3 thématiques :
 - Parents /enfants de 0 à 11 ans
 - En matière de lien social/ isolement
 - Culture et publics éloignés : qu'est-ce que cela vous évoque ?

Changement de table toutes les 15 minutes !

Toutes les informations, idées et propositions résultantes de cette réflexion seront reprises dans le cadre du diagnostic du projet social de l'Espace Croisollet.

Sandrine CHAL remercie tous les participants pour leur implication dans les ateliers proposés.

3/ QUESTIONS DIVERSES

PROJET OCTOBRE ROSE

L'Espace de Vie Sociale informe le Conseil d'Administration d'un projet en construction : en effet, l'Espace Croisollet a reçu une proposition, dans le cadre d'octobre rose pour une sensibilisation aux cancers féminins.

Une femme touchée par un cancer du sein en 2019 a écrit un livre nommé L'Odyssée d'une Pénélope, pour toucher plus de personnes elle a adapté ses textes à un format vivant d'une lecture théâtralisée.

La durée de la pièce est de 1h05 et demande peu d'espace scénique. Après contact avec OSCAR cet événement pourra avoir lieu dans leur amphithéâtre.

Ce projet peut être une expérimentation dans le cadre d'Octobre Rose pour proposer une sensibilisation aux habitants de notre commune.

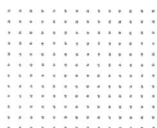
Pour toucher un plus grand nombre de personnes sur ce thème nous pourrions réaliser 2 séances ; une en après-midi en ciblant le public, en invitant par exemple la classe sanitaire et social du Lycée Démotz et les étudiants de l'IFAS de Rumilly, des personnes retraitées pourraient également profiter de cette séance, tout comme les apprenants du cours du Français. (15h)

Une 2^{ème} séance pourrait se dérouler en fin de journée (19h) pour les personnes en emploi.

Le tarif pour une séance est de 400€ et 600€ pour deux séances, un temps d'échange avec l'artiste est proposé à la suite.

Pour l'organisation de cet événement, une partie du coût pourra être pris en charge par la ligne animation de l'Espace Croisollet (400€), et en partie sur les crédits disponibles d'autres lignes budgétaires du CCAS en complément, si deux séances sont retenues.

::



Extrait du livre

"N'importe quel grain de sable peut enrayer une machine qui ronronne.

N'importe quelle tuile bouscule la routine de l'existence.

Un cancer confronte Pénélope qui s'interroge sur son rapport au corps, à la féminité, à l'amour, à la mort et aux autres.

Pénélope part en quête d'elle-même. Que veut-elle vivre sans oser ?

Qu'est-ce qui s'est éteint en elle ? Qu'est-ce qui s'exprime dans son corps ?

Le cancer la fait grandir. Les petits faits du quotidien prennent une autre dimension. Se dépasser lui ramène de la joie à être, là, vivante.

Et après ? Rester vigilante pour maintenir la flamme. L'enjeu d'une vie."

Au titre des interventions :

Mme Marie STABLEAUX demande s'il sera possible d'acheter le livre « L'Odyssée d'une Pénélope ».

Il est répondu par l'affirmative.

D'autre part, elle signale que l'amphithéâtre de l'OSCAR est difficilement accessible pour les personnes âgées et n'est pas confortable.

Il est donc proposé de voir si des alternatives de salle seraient possibles.

M. Pierre JAY et Mme Christine BOICHET-PASSICOS pensent à une des salles de projection des Lumières de la Ville.

Mme Béatrice CHAUVETET propose de demander aussi au Lycée DEMOTZ puisque la classe sanitaire et social pourrait être invitée à une séance.

FILM « MADAME HOFFMANN »

Mme Astrid CROENNE informe l'assemblée de la sortie du film « Madame Hoffmann » le mercredi 10 avril 2024.

Synopsis

Tout public

"Bienvenue dans ma vie", cette phrase, Sylvie Hofmann la répète à longueur de journée ou presque. Sylvie est cadre infirmière depuis 40 ans à l'hôpital nord de Marseille. Sa vie, c'est courir. Entre les patients, sa mère, son mari et sa fille, elle consacre ses journées aux autres depuis toujours. Et si elle décidait de penser un peu à elle ? De partir à la retraite ? En a-t-elle le droit, mais surtout en a-t-elle vraiment envie ?

ATELIERS YOGA SUR CHAISES

Mme Marie STABLEAUX informe l'assemblée du démarrage prochainement d'ateliers de yoga sur chaises dans la salle située au 7 Route du Clergeon.

4/ DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

5/ DOSSIERS DE DEMANDES D'AIDES FINANCIERES

Le Conseil d'administration est informé, de manière anonymisée, des décisions de secours financiers d'urgence qui ont été accordés du 27-02-2024 au 27-03-2024 (voir tableau ci-dessous).

	Famille	Isolés	Personnes de moins de 25 ans	TOTAL	
				NOMBRE	MONTANT
Alimentaires	80 € - 80 €	50 € - 80 € - 80 €	80 €	6	450,00 €
Charges courantes	80 €	80 € - 80 € - 80 €		4	320,00 €
Transport	80 €			1	80,00 €
TOTAL	320 €	450 €	80 €	11	850,00 €

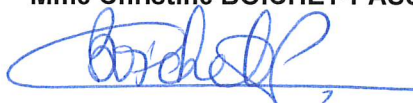
Le Conseil d'Administration du CCAS examine ensuite, sur demande d'un travailleur social, un dossier de demande d'aide financière anonymisé selon le règlement des aides facultatives approuvé par le conseil d'administration du CCAS du 18-12-23.

Les dates des prochaines séances du conseil d'administration sont les suivantes :

- Lundi 6 mai 2024 à 9 h
- Lundi 17 juin 2024 à 9 h.

A Rumilly, le 8 avril 2024.

**La secrétaire de séance,
Mme Christine BOICHET-PASSICOS**



**L'Adjointe au Maire chargée des affaires
sociales, du logement, de la petite enfance et
des relations avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE



